

Pistes de mises en œuvre spécifiques : Lire et comprendre.

« *Un entraînement régulier et méthodique*

Le développement des compétences de compréhension et d'expression fait l'objet d'un entraînement rigoureux, progressif et organisé en vue de l'acquisition, à l'issue du cycle 3, des capacités, connaissances et attitudes du niveau A1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues. Au cours de cet entraînement l'élève construit et met en œuvre des stratégies d'accès au sens d'un message.»

BO n°8 du 30 août 2007, Programmes de langues étrangères pour l'école primaire, préambule commun.

Nouveaux programmes d'enseignement du 26 novembre 2015 :

Lire et comprendre :

- Utiliser le contexte, les illustrations et les connaissances pour comprendre un texte
- Reconnaître des mots isolés dans un énoncé, un court texte
- S'appuyer sur des mots outils, des structures simples, des expressions rituelles
- Percevoir la relation entre certains graphèmes et phonèmes spécifiques de la langue

Attention ! La composante culturelle peut être incorporée dans les supports et peut faire éventuellement l'objet d'un questionnement spécifique mais il conviendra de ne pas évaluer ces compétences au regard de l'activité langagière « lire ».



Dans les programmes du 26 novembre 2015, les deux activités langagières relatives à l'écrit, soit « *lire et comprendre* » et « *écrire* » ne seront plus travaillées qu'à partir du cycle 3. En effet, la priorité à l'oral est ainsi réaffirmée.

L'approche de la langue écrite se fera alors, dans un premier temps, en s'appuyant sur des indices textuels et paratextuels, en identifiant un type de document en s'aidant de sa forme, en émettant des hypothèses quant au sens du document. Il s'agit donc de travailler avec les élèves la prise d'indices à l'écrit.

Dans le fascicule « *enseigner les langues vivantes* » de novembre 2014, un chapitre est dédié à « Entraîner les élèves à la compréhension de l'oral et de l'écrit », [Compréhension de l'écrit](#) (p4).

Le questionnement qui accompagnera les documents seront en français ou encore sous forme de pictogrammes / dessins afin de n'évaluer que l'activité langagière « lire et comprendre ».



→ *Comprendre des textes courts et simples en s'appuyant sur des éléments connus.*

[Ressources en ligne](#)

→ *Se faire une idée du contenu d'un texte informatif simple, accompagné d'un document visuel.*

[Ressources en ligne](#)

D'autres exemples d'activités sont proposés dans le [document académique d'aide à la validation du niveau A1](#).